

Toulouse le 15 janvier 2020

**Pour la Cohesion !
L'autre choix**

*2, rue Paul Meriel
31000 Toulouse*

MUNICIPALES TOULOUSE ENGAGEMENTS INCONTOURNABLES A CONCRETISER SUR LE MANDAT 2020-2026

AMBITION 1 : Relocaliser une production alimentaire accessible à tous, moins carnée, et restaurant des sols vivants.

ENGAGEMENT 1.1 : Sanctuariser les terres agricoles et les espaces naturels

Nous sanctuariserons des espaces naturels dans la ville en recensant les friches, les « espaces interstitiels », et en étudiant leur potentialité afin de maintenir certains en l'état. L'objectif est de stopper l'artificialisation des sols agricoles et naturels.

ENGAGEMENT 1.2 : Cantines scolaires

Nous composerons les menus des cantines avec 50% au moins d'aliments d'origines locales.

et en augmentant les produits biologiques.

Nous développerons une Régie municipale agricole et alimentaire et des espaces de maraîchage urbain pour fournir notamment les cuisines centrales. Les pratiques devront être mises en place par des échanges avec les habitant-e-s sur les habitudes alimentaires et de consommation.

Nous impliquerons les parents dans l'action sur le « bien manger ».

Nous engagerons des actions pédagogiques périscolaires dans le domaine de l'agrobiologie. Nous engagerons des actions partenariales avec la Région Occitanie et le Marché d'Intérêt National.

AMBITION 2 : Ramener de la fraîcheur naturelle en ville et adapter le territoire aux réchauffements climatiques

ENGAGEMENT 2.1 : Proximité des lieux de fraîcheur

Nous développerons des espaces publics enherbés (cimetières, places publiques...). Nous débitumerons tout ou partie des cours d'école, lorsque cela sera possible, et convertirons progressivement les grands parkings (relais métro...) en stationnements perméables et végétalisés. Nous sanctuariserons des espaces naturels dans la ville en recensant les friches, les « espaces interstitiels », et en étudiant leur potentialité afin de maintenir certains en l'état.

L'eau est l'un des éléments les plus efficaces en matière de lutte contre les canicules mais elle doit être utilisée en limitant le gaspillage. Des « fontaines-parapluies » intermittentes pourront être mises en place, par exemple. Chaque habitant de la Métropole sera à moins de 10 minutes à pied d'un lieu de fraîcheur public et accueillant.

ENGAGEMENT 2.2 :

30 % de surface végétale en pleine terre pour tout nouveau projet d'aménagement.

Nous introduirons de manière volontariste dans les appels d'offre des clauses précises, notamment concernant la proportion d'espaces verts.

Nous développerons des actions citoyennes de reconquête des rues par la végétalisation des trottoirs, des façades, des espaces publics partout où cela sera possible.

AMBITION 3 : Des Transports collectifs plus avantageux que les transports individuels dans la Métropole

ENGAGEMENT 3.1 :

Diviser la part de la voiture individuelle de moitié sur les déplacements.

Parce-que respirer un air sain et ne pas perdre son temps dans les embouteillages sont des exigences de plus en plus fortes et légitimes, parce-que conformément au Plan Climat, nous devons réduire de 40% nos émissions de GES à l'horizon 2030, la réduction de la place de la voiture dans la ville est un enjeu majeur. Plan des TC actualisé en fonction des besoins écologiques actuels et futurs, covoiturage et télétravail (à domicile ou dans des tiers-lieu) seront développés.

ENGAGEMENT 3.2 :

Moins de 50 minutes de temps de trajet en transport en commun

Nous devons franchir un cap dans l'usage des transports en commun et des moyens alternatifs à la voiture. Cela signifie que nous devons développer une offre variée et complémentaire, alliant métro, tram (qu'il faudra prolonger), trains/trams cadencés sur les voies SNCF en étoile, Bus propres (hybrides ; expérimenter l'hydrogène) à haut niveau de service, navettes électriques... Le seul tout métro immédiat est une impasse, parce qu'il fait fi de l'urgence de la situation, et qu'il obère la capacité d'investissement simultané et urgent indispensable sur d'autres modes.

ENGAGEMENT 3.3 :

80% des habitants de la Métropole ont un point de transport en commun à moins de 200m

POUR LA COHESION!

L'AUTRE CHOIX

Nous avançons pour notre part l'idée de mettre à terme chaque toulousain-e à moins de 10 mn d'une station de transport en commun.

AMBITION 4 : Rendre l'usage du vélo attractif, prioritaire et accessible, et développer la marche à pied

ENGAGEMENT 4.1 :

Doubler la part modale de la marche à pied et du vélo à la fin du mandat à Toulouse. Travailler à la réduction de la place de la voiture, au développement des TC, implique d'avoir une politique d'incitation claire vers la marche et l'usage du vélo. Le maillage de Vélo Toulouse et son amélioration (notamment sur la disponibilité des vélos aux heures de pointe) sont une priorité. Le développement de dispositifs complémentaires associatifs sera favorisé.

ENGAGEMENT 4.2 :

Pistes cyclables pour sécuriser la pratique du vélo. L'évolution des usages, notamment du vélo, l'arrivée de nouveaux modes de déplacement comme les trottinettes électriques, obligent à acter la nécessité de voies spécifiques et clairement identifiées. Nous développerons un réseau de pistes cyclables à la hauteur d'une grande ville comme Toulouse. Un objectif chiffré précis de longueur ne peut être -à ce jour- défini sérieusement.

ENGAGEMENT 4.3 :

*Zéro discontinuité dans les pistes cyclables
Toulouse est une ville ancienne, avec ce que cela signifie en terme de taille de certaines rues en centre-ville. En tenant compte de cette réalité, nous recherchons déjà des solutions de continuité optimale du réseau des pistes cyclables.*

AMBITION 5 : Mettre en œuvre la transition de l'économie vers l'économie de la transition (Métropole résiliente)

ENGAGEMENT 5.1 : Plateforme de récupération et de réparation dans chaque quartier. Etudier la possibilité de créer, sur les lieux de déchetterie, des lieux de recyclage et récupération des déchets réutilisables et accessibles gratuitement.

ENGAGEMENT 5.2 : Créer un pôle économique Low Tech, opérationnel dès 2023 (création de pôles de réemploi et de recyclage, développement de l'économie circulaire, soutien à l'innovation sociale, soutien au développement de filières locales (notamment dans le BTP), réflexion sur l'empreinte matérielle de la ville et de la Métropole,...

AMBITION 6 : Tendre vers une métropole zéro déchet

ENGAGEMENT 6.1 :

Réduire la production de déchets ménagers et assimilés de 14% par habitant entre 2016 et 2026

POUR LA COHESION!

L'AUTRE CHOIX

Nous améliorerons la collecte des déchets recyclables et leur recyclage : aujourd'hui une grande partie des plastiques n'est pas recyclée. Diversification de l'offre de poubelles (compost, tri plus ciblé...). Il faut avancer rapidement dans ce domaine, tout en sachant que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Nous nous appuyerons sur une (des) associations impliquées dans ce domaine.

Nous mettrons en place un calendrier d'élimination progressive des contenants en plastique dans les cantines scolaires et les crèches municipales (risques pour la santé et problème des déchets).

ENGAGEMENT 6.2 :

100% des biodéchets et déchets verts valorisés

Nous développerons l'usage du compostage et la collecte des fermentescibles en proximité, en lien avec la mise en place d'une filière locale d'utilisation du compost (maraîchage urbain, jardins partagés...)

Nous soutiendrons et encouragerons les initiatives collectives visant à installer des sites de compostage dans les quartiers et résidences.

AMBITION 7 : Maitriser la distribution, la qualité et la consommation de l'eau et protéger les ressources

ENGAGEMENT 7.1 :

Garantir l'exploitation publique (donc durable) de la ressource Eau

L'eau fait partie de notre patrimoine commun. Nous avons la responsabilité d'en améliorer la gestion, le contrôle public et la préservation ; cela signifie aussi mieux prendre en compte les pollutions nouvelles ou insidieuses comme les nano particules, les pesticides... La question du retour à terme à une gestion directe en Régie municipale reste notre objectif affirmé.

Nous combattons énergiquement les gaspillages en eau (eau publique, pour ce qui nous concerne directement). Revoir tous les contrats de concession passés par l'actuelle majorité.

ENGAGEMENT 7.2 :

Mettre en place une tarification sociale et solidaire de l'eau

Comme l'électricité, l'eau fait partie des besoins essentiels de chaque citoyen-ne. Mais elle est de plus une ressource naturelle qui nous est commune. Chacun-e doit donc pouvoir y accéder. Nous mettrons à l'étude une tarification sociale, en discussion avec les entreprises délégataires, afin de prendre en compte les besoins de base et les consommations importantes.

POUR LA COHESION!

L'AUTRE CHOIX

AMBITION 8 : Un habitat énergétiquement performant pour tous dans un quartier à vivre

ENGAGEMENT 8.1 :

*Mettre en place un outil public (ou guichet unique) de la rénovation énergétique
Nous soutiendrons fortement les initiatives des particuliers et des associations de citoyens, afin que ceux dont les revenus sont faibles ou médians soient aidés financièrement et administrativement pour leurs travaux de rénovation énergétique.*

ENGAGEMENT 8.2 :

Diviser par 4 le nombre d'étiquettes énergie D à G dans les logements sociaux est -évidemment- pour nous un des objectifs climatiques, mais, aussi, sociaux, centraux.

ENGAGEMENT 8.3 :

*Interdire toute nouvelle zone commerciale de périphérie
Nous lutterons contre l'extension des zones commerciales en périphérie en revoyant tous les outils de planification (volet commercial du SCOT et de l'INTERSCOT, PLUIH,...) La densification et la lutte contre l'artificialisation des sols s'imposent aussi aux grandes entreprises de la distribution. La ville doit prendre toute sa place dans l'organisation de l'offre commerciale et sa priorité doit aller au développement des commerces indépendants dans les cœurs de quartier qui ne répondent pas à une logique de flux. En parallèle seront élaborés un schéma de développement cinématographique (pour éviter le développement intempestif des mutliplexes qui ont la même logique que les hypermarchés).*

AMBITION 9 : Produire localement l'énergie consommée par le territoire

ENGAGEMENT 9.1 :

Doubler le taux de couverture des besoins de chaleur du territoire par les réseaux de chaleur ENR&R nous semble bien un objectif. Nous souhaitons diversifier les sources de chaleur (bois, biomasse,...) pour ne pas être totalement dépendants de la centrale de chaleur du %Mirail, basée sur la production de déchets que nous souhaitons réduire très sensiblement dans les prochaines années.

ENGAGEMENT 9.2 :

*Créer une société publique ouverte à l'investissement citoyen pour favoriser l'émergence de projets d'énergie renouvelable locaux.
Nous développerons le soutien aux initiatives coopératives de production d'énergies alternatives, et développerons la « Régie municipale de production d'énergies propres ». Nous favoriserons la construction d'immeubles passifs, conçus pour fonctionner avec très peu d'énergie, afin de réduire au maximum les factures d'énergie.*

POUR LA COHESION!

L'AUTRE CHOIX

AMBITION 10 : Eduquer, former et inciter tous les habitants de Toulouse Métropole à la transition écologique

ENGAGEMENT 10.1 :

Interdire la publicité commerciale sur l'espace public d'ici 2026. Nous sommes clairement en faveur d'une diminution de ces publicités. Nous réfléchissons actuellement aux possibilités et conséquences d'un interdit total.

ENGAGEMENT 10.2 :

Créer dès 2020 un Conseil Citoyen de la transformation énergétique et de la protection écologique. Nous sommes favorables à la notion de Conseil citoyen qui renforcerait l'auatrité organisatrice de l'énergie que nous avons mise en place en 2014.

ENGAGEMENT 10.3 :

Nous soutiendrons un couvre-feu à l'aéroport interdisant les vols commerciaux de nuit, comme nous l'avons déjà exprimé lors d'un vœu en Conseil Municipal.

AMBITION 11 : Toulouse métropole, une collectivité exemplaire

ENGAGEMENT 11.1 :

Faire réaliser et publier les bilans carbone en amont de tout projet municipal ou métropolitain. Refuser tous les projets dont l'impact est néfaste au climat ou à la biodiversité. Nous accentuerons les mesures déjà existantes dans ce domaine. Nous engagerons à chaque projet une étude du projet au travers de critères écologiques et climatiques afin d'avoir essentiellement des projets soutenables.

ENGAGEMENT 11.2

Clauses obligatoire de protection du climat dans les appels d'offre, et priorité aux critères écologiques dans la pondération des critères. L'urgence de la situation impose une action volontaire de la puissance publique. Des clauses précises concernant le respect de critères écologiques (gestion des déchets, dépenses énergétiques et bilan carbone, proportions d'espaces verts...) sont déjà introduites dans les appels d'offres, nous veillerons à augmenter, autant que possible, nos exigences dans ce domaine.

ENGAGEMENT 11.3 :

Finances et marchés publics sous la responsabilité d'un Premier Adjoint (Toulouse) en charge de la Transformation énergétique et écologique. Si nous n'avons pas encore bâti précisément l'organigramme de nos services sous responsabilités des adjoints, nous sommes, en effet, en réflexion déjà avancée à ce sujet. Le critère environnemental sera intégré dans tout projet de la collectivité. Nous sommes favorables à un poste d'adjoint en charge de l'environnement qui devra avoir une vision transversale des projets.

ENGAGEMENT 11.4 :

*Recours aux financements éthiques
Le recours aux financements éthiques sera recherché autant que possible.*

En bref,

La politique environnementale passe, pour nous, prioritairement :

- Par la limitation des flux de transports automobiles individuels et la suppression de la circulation de transit
- Donc par un maillage complet de transports en commun sur l'ensemble de la Métropole (et au-delà) et des pistes cyclables.
- Par le souci de rénovation des bâtiments encore mal isolés.
- Par une meilleure gestion des déchets
- Par une éducation (écoles, centres de loisirs, personnels municipaux et métropolitains, population ...)
- Par un urbanisme maîtrisé et concerté avec la Métropole et au-delà.

Voici ce que nous écrivions en novembre concernant l'Ecologie :

Face à l'urgence climatique, on ne peut pas se contenter de « végétaliser Toulouse ! » Les ambitions du Plan Climat n'ont pas été tenues. Nous devons penser une véritable rupture d'avec la politique environnementale actuelle.

Quelles orientations fortes et innovantes pour un projet alternatif ?

Conformément au Plan Climat, nous devons réduire de 40% nos émissions de GES à l'horizon 2030.

Comment y arriver ? Comment adapter nos politiques sociales à ce défi de la transition écologique afin que personne n'en soit exclu ?

Les habitants de la Métropole n'étant pas égaux face aux dégradations de leur environnement, il devient impératif de prendre en compte ces inégalités dans l'action politique.

Ainsi, au travers des quatre arêtes de notre projet, nous avons veillé à imbriquer politique écologique et politique sociale afin de rétablir une justice environnementale.

TRANSITION ENERGETIQUE DE L'HABITAT ET DU BÂTIMENT

Nous prendrons réellement en compte en permanence et en temps réel les enjeux et les risques socio-environnementaux.

POUR LA COHESION!

L'AUTRE CHOIX

Nous sensibiliserons plus vivement les citoyens (via des campagnes d'affichage, des forums, des comités de quartier ...) en nous appuyant sur les rapports des associations compétentes, des agences de l'énergie ...

Nous soutiendrons fortement les initiatives des particuliers et des associations de citoyens, afin que ceux dont les revenus sont faibles ou médians soient aidés financièrement et administrativement pour leurs travaux de rénovation énergétique.

Nous engagerons des plans plus radicaux de rénovation et d'entretien des bâtiments publics afin de réduire leur empreinte écologique.

Nous accompagnerons efficacement les résidents victimes d'abus et de nuisances (logements insalubres, passoires énergétiques ...) dans leurs démarches.

Nous expérimenterons des solutions originales (pièges à soleil ou sonores sur les façades ...).

Nous poserons notre candidature pour devenir capitale verte de l'Europe.

PRESERVATION DES BIENS COMMUNS : AIR, EAU, BIODIVERSITE, ESPACES VERTS

Nous avons déjà exprimé (voir nos déclarations sur la mobilité) que l'air était un bien commun et un enjeu de santé pour tous.

Réduire la place de la voiture répond à ce souci.

Nous améliorerons le cadre de vie des habitants : ville plus verte, plus esthétique, plus saine, agréable et apaisée, favorable au bien-être. L'eau, par exemple, est l'un des éléments les plus efficaces en matière de lutte contre les canicules. Des « fontaines-parapluies » intermittentes peuvent être mises en place.

Nous combattrons énergiquement les gaspillages en eau (eau publique, pour ce qui nous concerne directement).

AGRICULTURE ET ALIMENTATION : NOURRIR TOULOUSE

***Nous multiplierons** les jardins partagés qui permettent, outre la production familiale, de recréer du lien social et intergénérationnel.*

***Nous composerons** les menus des cantines avec 50% au moins d'aliments biologiques et d'origines locales.*

***Nous impliquerons** les parents dans l'action sur le « bien manger ».*

***Nous engagerons** des actions périscolaires dans le domaine de l'agrobiologie.*

POUR LA COHESION!

L'AUTRE CHOIX

VERS UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

Nous intégrerons davantage les enjeux environnementaux dans les pratiques quotidiennes et les décisions internes de la collectivité

Exemples : Politique d'achat responsable de la commande publique renforcée.

Nous nous attacherons à développer la gestion des déchets : - Diversification de l'offre de poubelles (compost, tri plus ciblé...) – Développement du recyclage.

Nous sommes, bien entendu, prêts à vous rencontrer pour échanger sur tous ces sujets.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.

Pierre Cohen